

ACCREDITATION MÉDIA 2026

OÙ FAIRE VOTRE DEMANDE

Vous pouvez effectuer votre demande en ligne à l'adresse suivante :
<https://supermoto.link/accreditation/>

Vous pouvez également envoyer votre demande par email à :
presse_supermotard@ffmoto.com

ÉLÉMENTS À FOURNIR

1. soit la **lettre de mission** d'un média reconnu qui atteste que vous êtes assuré, soit un **certificat d'assurance responsabilité civile** qui mentionne votre activité (par exemple photographie et/ou vidéaste) et qui vous couvre explicitement pour « **la prise de vue sur des épreuves de sports mécaniques** » (cette mention est impérative, vous ne pourrez pas obtenir d'accréditation si elle ne figure pas dans votre attestation).
2. vos nom et prénom
3. une adresse mail de contact
4. un numéro de téléphone portable de contact

CALENDRIER OFFICIEL 2026

- **25-26 avril** : Val d'Argenton (79)
- **6-7 juin** : Lohéac (35)
- **4-5 juillet** : Anneville-Ambourville (76)
- **25-26 juillet** : Saint-Amand Colombiers (18)
- **29-30 août** : Albi (81)
- **12-13 septembre** : Villars sous Écot (25)
- **21-22 novembre** : La Réunion (974) — *finale S1 uniquement*

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

Les demandes d'accréditation doivent être reçues au plus tard une semaine avant l'épreuve par l'attaché de presse de l'épreuve.

Par ailleurs, veuillez noter les points suivants :

- Les accréditations média sont délivrés à la discrétion de la FFM. Les confirmations seront notifiées par e-mail.
- La FFM peut retirer une accréditation média à tout moment.
- Le titulaire d'une accréditation média accepte de se soumettre aux règles et conditions de la FFM, de façon à assurer un bon déroulement de l'épreuve. Notez notamment qu'il est **strictement interdit de traverser la piste pendant une séance d'essais ou une course**, sauf autorisation expresse du Directeur de course. Il est également interdit de se positionner en bout de ligne droite, en extérieur de virage, de s'asseoir ou de s'allonger dans l'enceinte du circuit.
- Pour pouvoir circuler en bord de piste, tout détenteur d'une accréditation média doit par ailleurs porter un **dossard média** délivré par la FFM ou le motoclub organisateur, ainsi qu'un **bracelet qui autorise l'accès à la piste**. Les modalités seront envoyées par mail quelques jours avant l'épreuve.
- Un briefing de sécurité sera réalisé par l'attaché de presse avant l'accès au circuit.
- La confirmation d'accréditation média doit pouvoir être présentée à tout moment, sur demande d'un officiel de la FFM ou d'un organisateur de la course, avec une pièce d'identité justifiant l'identité du titulaire.
- Le titulaire d'une accréditation média renonce à tous droits et titres pour toute question légale résultant d'un accident ou d'un dommage lié à leur présence sur l'évènement.

Merci à l'avance de votre coopération et compréhension. Notre objectif est d'assurer le meilleur standard de communication sur le championnat.

Service Communication - FFM

